



ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ (ZFE-M)

ROUEN – 1^{ER} JUILLET 2021

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC
7 JANVIER 2021 – 7 FÉVRIER 2021



Gestion du Document	
Maître d'ouvrage	Métropole Rouen Normandie
Auteur Principal	Eric DUVAL – Métropole Rouen Normandie
Autres contributeurs	

Historique des versions du document		
Version	Modifié par	Date
1	DUVAL Eric	19/02/2020
2	DUVAL Eric	02/03/2021
3	DUVAL Eric	09/03/2021

Métropole **Rouen** Normandie
 Département Espaces Publics et Mobilité Durable
 Laboratoire Territoire & Mobilités

Le 108
 108 allée François Mitterrand – CS 50589
 76006 Rouen Cedex 01

SOMMAIRE

Objet de la consultation du public	5
Les modalités de la consultation du public	6
La synthèse des observations recueillies	7
Généralité relative aux contributions	7
Les sujets abordés	7
Conclusion	10
ANNEXES.....	11
Les contributions déposées sur le site « Je participe » de la Métropole Rouen Normandie.....	11
Contributions déposées via le formulaire de contact	21
Quelques contributions recueillies sur Facebook	21

Objet de la consultation du public

Si l'ensemble des émissions de polluants atmosphériques ont connu une baisse significative durant ces dix dernières années, sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, il demeure des dépassements des seuils réglementaires relatifs aux concentrations de polluants dans l'air ambiant. En effet, pour le dioxyde d'azote (NO₂), les limites réglementaires ne sont pas respectées sur au moins 3 années lors des 5 dernières années.

Ainsi, au regard des articles L.2213.4.1 et D. 2213-1-0-2 du code général des collectivités territoriales, la Métropole Rouen Normandie et ses communes membres ont l'obligation de mettre en place une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m).

Par ailleurs, la Métropole a pour ambition de réduire fortement la pollution atmosphérique sur son territoire et vise les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à l'horizon 2030, en matière de qualité de l'air, tel que définit dans les objectifs dans le PCAET métropolitain adopté le 2019.

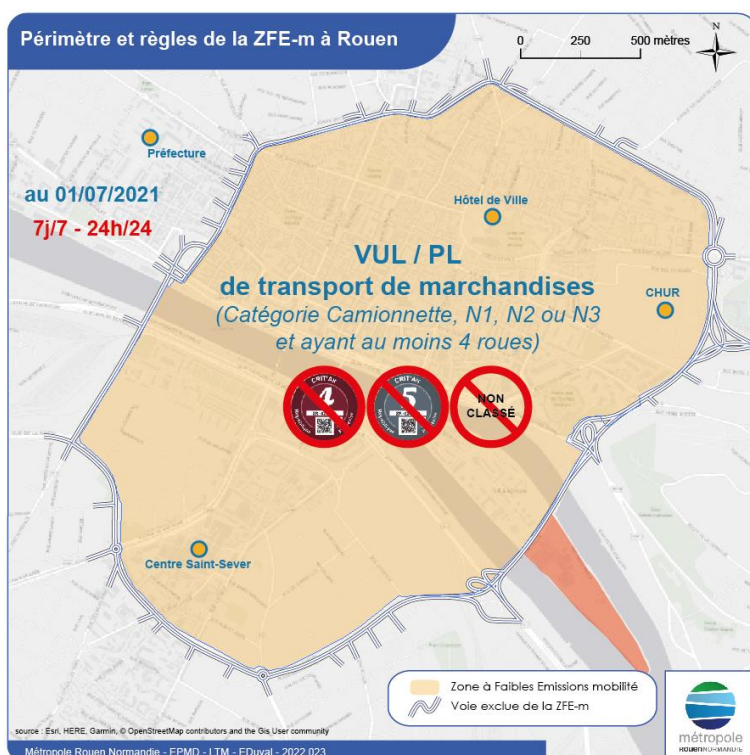
Une ZFE-m est un secteur dans lequel la circulation et le stationnement des véhicules sont limités au regard des émissions de polluants identifiables par les vignettes Crit'Air.

Avant la mise en place d'une telle zone, l'article L2213-4-1 du code général des collectivités territoriales impose une consultation du public par voie électronique sur une période minimale de 21 jours.

La ZFE-m, objet de la consultation du public, est définie selon les caractéristiques suivantes :

- Date de mise en œuvre prévue : 1^{er} juillet 2021
- Intra boulevards de Rouen, rive droite et rive gauche,
- Uniquement pour les véhicules de transports de marchandises disposant au moins de 4 roues (VUL et PL de catégorie Camionnette, N1, N2 ou N3),
- Crit'Air 5, 4 et non classé,
- 24h/24 et 7j/7,
- En circulation et en stationnement.

Figure 1 : Périmètre de la zone à faibles émissions mobilité



Les modalités de la consultation du public

Le projet d'arrêté temporaire de la ville de Rouen portant création de la ZFE-m a été mis à la disposition du public par voie électronique sur le site <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr>. Le document est accompagné de l'étude justifiant la création de la ZFE-m. Cette étude, établie par la Métropole Rouen Normandie, avec la participation d'ATMO Normandie, comprend un résumé non technique, une description de l'état initial de la qualité de l'air sur la zone concernée ainsi qu'une évaluation :

1. De la population concernée par les dépassements ou le risque de dépassement des normes de qualité de l'air ;
2. Des émissions de polluants atmosphériques dues au transport routier sur la zone concernée ;
3. De la proportion de véhicules concernés par les restrictions et, le cas échéant, les dérogations prévues ;
4. Des réductions des émissions de polluants atmosphériques attendues par la création de la zone à circulation restreinte.

Documents mis à disposition :

- Le projet d'arrêté temporaire de la ville de Rouen,
- L'étude d'évaluation réalisée la Métropole Rouen Normandie, avec la participation d'ATMO Normandie,
- Un flyer de présentation de la mesure, réalisé par la Métropole Rouen Normandie.

La consultation du public a eu lieu du 7 janvier au 7 février 2021 inclus, soit une période supérieure aux 21 jours minimum réglementairement requis.

Le public a également été informé des modalités de participation, par voie électronique sur les pages Facebook :

- www.facebook.com/jeparticipe.rouenmetro,
- www.facebook.com/MetropoleRouenNormandie/

Le magazine de la Métropole Rouen Normandie (numéro 59 – février 2021 – page 36) a rappelé la consultation du publique.

L'information a été relayée par la Fédération Française des Motos en Colère de la Seine-Maritime.¹

Les articles de presse relatifs à la ZFE-m font état de la décision de créer une telle zone dès la décision du conseil métropolitain du 14 décembre 2020 :

- L'Immat Facile – 14/12/2020
- France Bleu Normandie – 14/12/2020
- Le Figaro – 14/12/2020
- CCFA – 14/12/2020
- Ouest France - 14/12/2020
- 76Actu – 14/12/2020
- Paris Normandie – 14/12/2020
- L'info Durable – 15/12/2020
- Tendances Ouest – 15/12/2020 / 16/12/2020
- France 3 Normandie – 15/12/2020
- Rouen.fr – 15/12/2020
- L'Automobile & l'Entreprise – 16/12/2020

¹ <http://ffmc76.fr/index.php/2021/01/31/zfe-zone-a-faibles-emissions-quest-ce-qui-nous-attend-a-rouen/>

La synthèse des observations recueillies

L'article L2213-4-1 du code général des collectivités territoriales impose qu'une synthèse des observations et propositions déposées par le public soit réalisée. Le document est rendu public par voie électronique, pour une durée minimale de trois mois.

Généralité relative aux contributions

Les contributions obtenues sont :

- Sur le site <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr>, au nombre de 31 dont 28 émanant de personnes différentes.
- Une contribution a été adressée via le formulaire de contact.

Les commentaires déposés sur les pages Facebook gérées par la Métropole ont été également pris en compte .

Les contributions sur le site « je participe » de la Métropole Rouen Normandie peuvent être classifiées en :

- 10 favorables à la ZFE-m
- 12 défavorables à la ZFE-m
- 6 ni favorables ni défavorables
- 1 hors propos.

La contribution via le formulaire de contact ne montre pas de position sur le sujet.

Seules 3 contributions concernent directement le projet soumis à la présente consultation du public (ZFE-m relative aux transports de marchandises – VUL et PL). D'autres avis visent plus particulièrement les véhicules particuliers. Ils seront pris en compte pour lors des éventuelles extensions ultérieures de la ZFE-m pouvant concerner l'ensemble des véhicules immatriculés.

Les sujets abordés

D'un point de vue général, les contributions recueillies peuvent être divisées en 3 groupes :

Groupe 1 : Les favorables à la ZFE-m avec une critique sur la faible étendue et force de la ZFE-m, objet de la consultation . L'argument mis en avant est l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution de l'impact sanitaire

Groupe 2 : Les défavorables à la ZFE-m mettant en avant l'impact socio-économique de la mesure. Les commentaires concernent exclusivement les véhicules particuliers alors que le projet soumis à consultation ne concerne que les poids lourds et véhicules utilitaires légers (hors champ de la ZFE-m, objet de la consultation du public).

Groupe 3 : Les avis globaux sur la mobilité sans mentionner la ZFE-m.

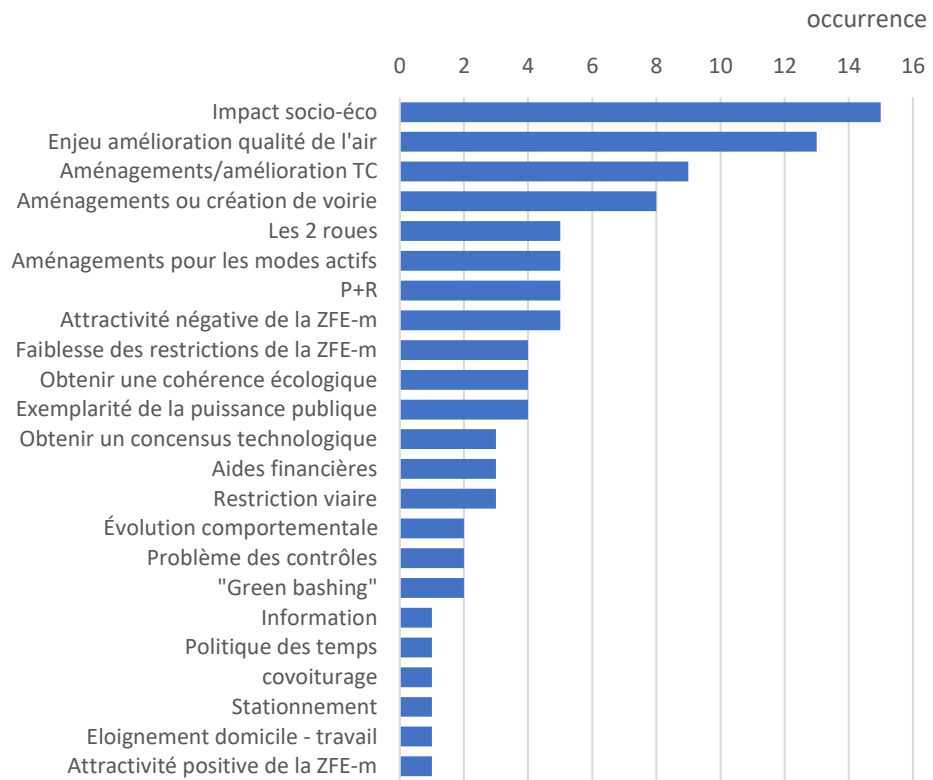
Les commentaires obtenus peuvent être synthétisés selon les items ci-dessous (non liés à leurs récurrences) :

- L'enjeu d'amélioration de la qualité de l'air au regard de l'ensemble du territoire métropolitain voire au-delà.
- La faiblesse des premières restrictions de la ZFE-m. Les dérogations sont trop nombreuses et l'extension doit :
 - Être rapide,
 - Concerner tous les véhicules,
 - Comprendre les modes de déplacements tels que le transport maritime, fluvial ou ferroviaire (tracteur diesel).
- L'accès à une information claire et lisible aux entrées de la ZFE-m : délimitation, règles,
- L'accès à des lieux physiques pour obtenir la vignette Crit'Air,

- Le faible impact sur la qualité de l'air des contraintes sur les anciens véhicules avec une démonstration de l'adéquation entre les émissions des anciens véhicules et leurs véritables empreintes écologiques au regard des kilomètres parcourus,
- L'avantage des deux roues motorisées : émissions, encombrement de l'espace public et usure du réseau viaire,
- La nécessité du développement des mobilités alternatives à la voiture particulière voire aux camions,
- L'évolution de comportement au regard de la mobilité,
- La mise en œuvre d'une politique des temps afin d'éviter l'engorgement des réseaux de transport,
- Les contraintes à mettre en œuvre sur la circulation de poids lourds :
 - L'interdiction des poids lourds en centre-ville,
 - La mise en place d'un péage sur les infrastructures de transit,
- Des aménagements pensés globalement (aménagements viaires, de transports collectifs, de rabattement, ...) :
 - Le projet de « contournement est de Rouen », notamment, pour contourner la ZFE-m et limiter les encombrements en milieu urbain,
 - La requalification des voies dites pénétrantes afin d'encourager le développement des modes actifs et des transports collectifs,
 - L'adéquation des transports collectifs urbains en fonction de leur attractivité :
 - De grandes capacités (type tramway) pour les lignes structurantes afin d'améliorer leur visibilité et leur confort,
 - Adaptés en termes de taille (petit gabarit) et de fréquence à la demande pour éviter des véhicules vides,
 - L'affranchissement des contraintes géographiques (transport par câbles), des encombrements (voies réservées sur les autoroutes/pénétrantes de la métropole) pour les transports collectifs,
 - Le développement de parkings relais de capacité ainsi que du stationnement, sans préciser le lien avec la ZFE-m,
 - Le déploiement d'aires de covoiturage,
 - La création d'espaces dédiés aux modes actifs afin de développer leurs usages : essor des aires piétonnes voire la mise en place d'une zone à trafic limité (ZTL),
- La nécessité de faire respecter les règles :
 - La circulation des poids lourds, notamment, en centre-ville de Rouen,
 - La mise en place d'un contrôle de la ZFE-m via des systèmes automatisés,
- Outre la cohérence des aménagements, l'harmonisation des volontés politiques, économiques, techniques et environnementales est nécessaire pour une meilleure acceptation du dispositif. Quelques exemples :
 - L'exemplarité de la puissance publique concernant leur parc routier,
 - L'impact sur la mobilité entre les lieux de résidences et d'emplois (concentration des déplacements en lien avec la centralité rouennaise) au regard des politiques d'urbanisme développées depuis les années 70 (périurbanisation, accessibilité des coûts des logements ...)
 - Le consensus technique et environnement relatif aux nouvelles motorisations des véhicules,
 - L'empreinte écologique globale du renouvellement anticipé du parc routier,
 - La cohérence entre les certificats de qualité de l'air réellement émis par les véhicules et non au regard des normes des motorisations,
 - La culpabilisation des propriétaires de véhicules anciens au regard de l'accessibilité aux différentes alternatives et de la diversité des situations (zone éloignée, santé ...)
- L'impact, positif ou négatif, de la ZFE-m sur l'attractivité de Rouen, selon le point de vue,
- La dimension économique des ZFE-m :
 - Des véhicules abordables économiquement,
 - L'iniquité sociale due aux fortes différences de revenus entre ménages,

- L'iniquité d'accès aux zones d'emplois et commerciales voire de logements que révèlent la mise en œuvre des zones à faibles émissions mobilité,
- La nécessité d'accompagnement pour le renouvellement anticipé du parc routier pour les ménages et les entreprises fragiles,
- La recherche de cohérence avec les dispositifs sociaux existants liés à la voiture particulière : entretien, achat de véhicules d'occasion, location de voiture par des garages ou associations solidaires,

En regroupant les idées exprimées, il est possible de classer selon leurs occurrences.



L'ensemble des avis recueillis via cette consultation du public sont disponibles en annexe.

Conclusion

Les contributions issues de cette consultation du public, considèrent plutôt la question stratégique de la mise en place d'une ZFE-m et des alternatives crédibles au transport automobile que le périmètre et les véhicules ciblés dans ce projet de ZFE-m. La participation du public à cette consultation met en évidence un sujet de société clivant, qui oppose des aspirations collectives pour un environnement sanitaire sain à de multiples intérêts individuels. Par ailleurs, il est noté une confusion avec la ZFE-m proposée, ne concernant que les véhicules de transports de marchandises disposant au moins de 4 roues, dont la mise en place est souhaitée au 1^{er} juillet 2021 par la puissance publique (objet de la présente consultation du public) et les projets d'extension qui prendraient en compte les véhicules particuliers.

Concernant les avis relatifs à la Zone à Faibles Émissions mobilité du 1^{er} juillet 2021, ils ne remettent nullement en cause la mise en place d'un tel dispositif. Les mesures sont mêmes considérées comme trop faibles. Toutefois, l'impact socio-économique est soulevé.

Au regard de l'obligation pour la Métropole Rouen Normandie et ses communes membres, de mettre en place une zone à faibles émissions mobilité, les résultats de la consultation publique encouragent :

- la mise en place progressive de ce dispositif dont l'objectif est l'amélioration de la qualité de l'air,
- les réflexions visant à consolider les aides financières existantes et à en proposer de nouvelles afin d'accélérer le renouvellement du parc routier, notamment pour les plus fragiles,
- une articulation du dispositif de ZFE-m avec les réflexions sur la stratégie de mobilité dans son ensemble,
- le développement d'outils favorisant la bonne compréhension du dispositif de ZFE-m,
- la persévérance de la politique métropolitaine, dans son amélioration continue du système de mobilité en faveur des modes alternatifs à la voiture particulière et au transport routier des marchandises.

Les prochaines étapes prévisionnelles au cours de l'année 2021

- Jusqu'à fin mars : Finalisation de l'arrêté de circulation et de stationnement de la ville de Rouen
- 1er avril : Lancement de la campagne d'information du public sur le périmètre et les règles de la ZFE-m
- Juin 2021 : Mise en place de la signalisation routière de police
- 1er juillet 2021 : Entrée en vigueur de la ZFE-m dans l'intra boulevards de Rouen

ANNEXES

Les contributions déposées sur le site « Je participe » de la Métropole Rouen Normandie

Date / Identifiant	Contributions
ven 08/01/2021 - 09:57	<p>ZFE mobilité</p> <p>Bonjour</p> <p>En quoi une si petite restriction seulement véhicules utilitaires et poids lourds classe 5 et 4 va diminuer la pollution du centre-ville ? Sur ce petit périmètre la desserte TC est importante, on aurait pu imaginer élargir à tous les véhicules de classe 4 et 5 dès le 1/07 (plus nombreux et engendrant plus de pollution). Et pourquoi pas dès janvier 2022 agrandir au-delà de l'hypercentre ce périmètre pour tous ces véhicules polluants. Les communes périphériques ont aussi le droit d'avoir moins de pollution générée par les véhicules !</p> <p>Cela permettrait aussi de réduire la circulation et de laisser plus de place à de vraies pistes cyclables (et pas des bandes non sécurisées comme aujourd'hui dans la plupart des cas), y compris dans les communes limitrophes de Rouen</p>
ven 08/01/2021 - 16:56	<p>Ne pas mettre la charrue avant les bœufs</p> <p>La mise en place d'une ZFE ne doit nous faire oublier qu'il faut avoir une conception globale de l'aménagement territorial. Mettre en place une ZFE sous-entend que les transporteurs transitant par le centre-ville ont un moyen de contourner celui-ci, en empruntant une infrastructure. Ah, mais attendez, j'avais oublié : la nouvelle majorité ne veut pas de cette infrastructure qui permettrait de requalifier VRAIMENT les axes pénétrants de l'agglomération : RD 6014 et RD 928 qui pourraient avoir des voies dédiées aux transports publics. Cette première étape, qui est donc un premier jalon vers la restriction totale des véhicules émettant des particules doit se faire en compensation d'infrastructures de transport en commun efficaces : le problème, c'est les TC, à Rouen, ne le sont pas, faute d'infrastructures lourdes (et d'un exploitant qui se fait graisser la patte par une autorité organisatrice trop indulgente). Bref, mettre une ZFE, oui, mais en étant cohérent et en ayant une vision globale des choses : 1/ construire le contournement 2/ requalifier les axes pénétrants avec des TCs rapides, fiables, et des voies dédiées aux mobilités douces 3/ restreindre l'accès. Il ne faut pas restreindre la question des TC aux limites métropolitaines, mais les dépasser à l'échelle du bassin de vie.</p>
sam 09/01/2021 - 00:10	<p>ZFE-M</p> <p>J'attends beaucoup plus de restrictions que simplement les véhicules de marchandises car cela ne représente pas la majorité des véhicules qui circulent dans le centre-ville. Pourquoi ne pas étendre à tous les véhicules la restriction ? Cela inciterait les personnes à prendre les transports en commun (gratuit le samedi). J'habite en centre-ville de Rouen, je possède une voiture et il est indispensable de limiter l'accès en voiture et si cela est possible, uniquement pour les voitures moins polluantes comme plusieurs grandes villes. N'oubliez pas qu'une grande partie des Rouennais qui ont voulu s'exprimer au 1^{er} tour des municipales ont voté pour EELV. Il est temps de prendre des mesures qui vont beaucoup plus loin.</p>

sam
09/01/2021 -
10:09

[Pensez tourisme international](#)

Bonjour, les ZFE sont une bonne chose si elles sont facilement identifiables et s'il est possible de se procurer la vignette sans problème. Malheureusement de très nombreuses villes européennes ont procédé ainsi et il est extrêmement difficile en tant que touriste de savoir s'il est possible ou pas de circuler dans ces ZFE. La vignette Crit'air est exclusivement française et rien n'est fait pour faciliter à un étranger son obtention certaines officines sur Internet la proposent à 98 € !!! Donc si vous voulez mettre en place une ZFE il faut que cela soit lisible pour tous immédiatement, que la vignette soit disponible dans de nombreux points de vente en ville. Si le but est d'empêcher les visiteurs étrangers de visiter la ville en voiture, dans ce cas où seront les immenses parkings relais sécurisés gratuits ?

sam
09/01/2021 -
13:07

[ZFE et + si affinités](#)

Bonjour,

1/ Il me semble que le(s) véhicule(s) de contrôle du stationnement intra Rouen est/sont des véhicules thermiques ?! Quelle bonne blague !!

2/ A chaque cycle de feu RD, on peut voir passer sur des axes interdits aux PL PL ! Rive Sud ce n'est guère mieux, y compris sur les quais.

3/ Plus ça va, plus il est fréquent de rencontrer des véhicules VL garés à cheval sur un trottoir ou débordant de leur place ; la faible émission c'est aussi intrinsèquement se dire que le ratio masse et/ou volume des véhicules admis dans ces zones protégées doit être raisonnable, livraison ou pas.

4/ Moi je commencerai par rendre la rue Jeanne d'Arc entre Lecanuet et les quais aux piétons, vélos et des rares TC, interdire strictement les livraisons polluantes sur les voies piétonnes facilement contrôlables. et faire respecter les voies cyclables.

4b/ verbaliser par des systèmes automatiques comme il y en a tant de redoutablement efficaces en Italie (Turin, etc ...)

Cordialement

dim 10/01/2021
- 09:40

[Qui va être impacté](#)

Le problème des interdictions de circulations est que cela pénalise d'abord les plus fragiles, les petites entreprises avec peu de moyen. Pour un exemple concret un petit maraîcher qui se rendrait au min de temps en temps et qui n'aurait pas les moyens d'acheter un camion plus récent.

Et cela va être pire avec la généralisation du concept aux véhicules légers. Personnellement je ne pourrais pas racheter une voiture plus récente pour aller travailler, les transports en commun ne sont pas du tout envisageable au vu de mes horaires....et je ne pense pas être la seule dans ce cas.

lun 11/01/2021
- 19:57

Une ZFE qui pour le moment concerne la ville de Rouen intramuros ... et après ?

Rouen est une cuvette qui -obligatoirement- concentre -avec certains vents- les odeurs et la pollution inerrantes à certaines activités économiques. Faudra-t-il les abandonner ? au détriment de l'emploi ?

Toute restriction de circulation doit être accompagnée :

Contournement pour les poids lourds

Transport en commun plus réactifs et surs

Parkings relais aux abords de la ZFE (si on ne veut pas tomber dans le clivage péri-urbain/bobos des villes on parle déjà de discrimination positive)

Aides pour transformer les Crit'Air 4/5 en véhicules propres (sans vraiment connaître quelle sera la motricité- à long terme- des véhicules dit propres ?)

Bien sûr je n'évoque même pas la mort programmée des commerces de centre-ville. On ne peut déjà plus se garer (les parkings n'ont semble-t-il jamais été une priorité ... alors que les stationnements sont en voie de disparition depuis déjà quelque temps.

Il faut éviter que la future ZFE ne transforme Rouen en ville fantôme bonne à faire des cartes postales ... choix de société.

ven 15/01/2021
- 10:41

[Hors sujet](#)

Hors sujet ce débat quand on sait que la plupart des personnes peinent à joindre les 2 bouts, notamment en cette période de crise... Alors changer de véhicule HA HA HA !!

Quant à ceux qui refusent bêtement le contournement Est, je leur suggère de prendre la route le matin vers 7h30 à hauteur d'Isneauville, Bihorel, Rouen et de constater les conséquences de leur inaction... C'est évidemment bien plus simple quand on vit à 500 mètres du boulot et qu'on vient en vélo ! Ce qui n'est pas possible lorsqu'on vit en campagne... N'oublions pas que contrairement aux grandes Métropoles nationales, l'offre de transports en commun est bien faible et il y a peu de moyens de contrôles donc... ça ne servira à rien !!

En attendant, ça crée des emplois bien au chaud à la Métropole et ça fait consommer toujours plus !!

Métropole = désuet

mar 19/01/2021
- 22:07

[Il est temps d'avancer](#)

C'est le sens de l'histoire. Il faut encourager fortement les transports collectifs, les rendre attractifs financier et en fréquence, il faut promouvoir les moyens de déplacements alternatifs, style vélos ou autres, promouvoir aussi le covoiturage et sortir les véhicules les plus polluants des zones urbaines, que doivent se réapproprier les piétons.

Il faut tester à grande échelle, quitte à faire des mécontents, mais pour faire adhérer, il ne faut pas brusquer, il faut accompagner et rendre facile l'accès aux transports en commun. La pédagogie ne suffit pas. Alors tentons, essayons... Il faudra aussi penser à ce fameux téléphérique reliant les 2 rives. Il faut rentrer dans le monde de demain.

mer 20/01/2021
- 10:11

[Qu'une étape](#)

Interdire l'accès aux véhicules de livraison les plus polluants ne doit être qu'une première étape. Il est d'ailleurs essentiel d'accompagner les plus fragiles dans cette transition (petits exploitants livrant leur marchandise par exemple).

Les courts trajets des particuliers doivent être traités au plus vite pour permettre de limiter le nombre de véhicules pour les déplacements au sein de la Métropole. Le système de transport en commun en étoile autour du théâtre des arts doit être revu pour permettre des déplacements plus simples. Je ne pense pas que l'interdiction des véhicules les plus polluants soit LA solution. Le développement du réseau de TC et la communication sur cette offre de TC doit être le moteur de cette transition de mobilité. Je ne dis pas de faire rouler des bus pour faire joli, mais d'étudier les déplacements et de proposer des solutions adaptées. Des TC vers les pôles d'activités renforcés en heure de pointe, des bus ou car entre les grandes villes de la Métropole (Duclair vers Oissel en passant par Rouen, Grand Couronne vers Boos...) à des horaires stratégiques.

Enfin, l'agglomération de Rouen est une zone de transit pour relier la Seine Maritime à l'A13 sur le plan national et les zones d'activités de Val de Reuil/du Sud de Rouen vers les communes de Barentin, Neufchâtel, Tôtes sur le plan local. Au-delà du contournement EST (personnellement, je pense que c'est une bonne chose à l'exception du prix du péage annoncé qui coupe tout espoir d'utilisation d'un grand nombre de personnes) synonyme de conflits d'intérêts politique/écologique/économique, ces déplacements doivent être solutionnés. Un TER Barentin-Val de Reuil avec une desserte local des gares par des transports en commun vers les zones d'activités et d'habitations peut être une piste de réflexion, portée par la Métropole et les communautés de communes Caux Austreberthe, seine Eure...

Le sujet d'une zone a faible émission mobilité peut être une forte communication pour dire : les déplacements sont un problème. Ce ne doit être qu'une étape vers une profonde refonte de nos modes de déplacement, portée à l'échelle locale et régionale. Pour finir, dans cette transition, il est primordial que les gens l'acceptent et ne se sentent pas exclus... Bon courage !

Et dernière remarque : les téléphériques de ville pour relier deux rives, il faut oublier. Demandez à nos amis Brestois, vous me comprendrez... Les navettes électriques sont très bien, la Seine et les bateaux sont l'identité de Rouen. Ce mode de transports peut être une piste vers les nouveaux modes de déplacement, malgré les nombreuses contraintes liées à la navigation sur la Seine...

jeu 21/01/2021
- 19:48

[Délires écolo à soigner d'urgence](#)

Vouloir décongestionner le tissu urbain est une idée louable en soi, développer les TC bien sûr, mais vouloir bannir tout type de véhicule jugé polluant est une hérésie ! Je passe le débat sur les soi-disant vertus écologiques des véhicules électriques dont le bilan carbone est décrié unanimement par la communauté scientifique comme un non-sens, mais difficile de faire comprendre à un écolo qui ne jure que par l'amélioration de la qualité de l'air en ouvrant sa petite fenêtre le matin...

Parce oui, les gens (enfin moi en tout cas) ne vivent pas tous confinés dans leur petite ville, il y a une vie à côté qui nécessite parfois de se déplacer aux 4 coins de la France, avec une famille, des bagages encombrants, des loisirs. Croyez-vous que ce soit avec les micro bouses électriques qui n'arrivent même pas à parcourir 150 kms chauffage éteint qu'on arrivera à faire face ? En admettant posséder encore un véhicule toléré (genre hybride) pour ce genre de trajet, qu'en fera-t-on puisqu'on ne pourra même pas accéder aux ZFE pour rentrer chez soi ? Une aberration ! Ne met-on pas la charrue avant les bœufs ?

Avant de nous pondre toutes ces lois ubuesques et liberticides, ne serait-il pas logique de pouvoir disposer de véritables alternatives crédibles ? Toutes ces mesures sont irresponsables et irréfléchies et ne connaîtront qu'une levée massive de boucliers genre gilets jaunes puissance 10 tellement elles sont irrationnelles, disproportionnées et méprisantes pour la population.

Je vis en périphérie de Rouen, malheureusement dans la future ZFE. Je vais tous les jours au travail en 2 roues ou en TC, j'ai une voiture passion qui ne me sert que pour les grands trajets hors agglomération et qui ne fait que 5000 kms par an, et qui pollue peu. Et malgré mon comportement citoyen je pense, je serai puni car obligé de changer de véhicule, sans aide car bien sûr je n'en ai jamais (je ne suis pourtant pas bien riche). Qui me remboursera la valeur de mon véhicule quasi neuf loin d'être bon à mettre à la casse (parce que oui c'est un diesel, donc banni en 2025) ? Dois-je aussi renoncer à ma liberté de pouvoir pratiquer mes loisirs nécessitant

de voyager, dans des lieux non desservis par des gares, ligne de bus ou je ne sais quoi ? (car je la vois venir la réponse type du bobo écolo de base) Alors qu'il suffirait d'interdire la fabrication de véhicules soi-disant polluants directement à la source, on préfère culpabiliser le pauvre usager qui souvent ne peut pas faire autrement en le taxant, le brimant et lui ôtant le peu de liberté qu'il lui reste dans cette société de plus en plus illisible ?

Ces ZFE telles qu'annoncées sont une honte, et ne feront que mettre le feu aux poudres à une population au bord de l'asphyxie, non pas au CO2 mais à la connerie humaine. Alors réfléchissez bien avant d'aller trop loin...

lun 25/01/2021
- 11:34

[Des solutions compensatoires et alternatives ?](#)

Avant de mettre en place les ZFE et ZCR, il faut faire des vraies études et référencer les flux de déplacements actuels du fret et des populations. Virer les véhicules polluants de la métropole c'est bien, proposer des mesures compensatoires c'est mieux. Par exemple :

Des lignes de tramway attireraient plus d'usagers car un BHNS n'est qu'une solution à court terme, plus des pistes cyclables protégés et judicieusement bien étudiées et aménagées (le vélo ne remplacera pas intégralement la voiture individuelle).

Le contournement est de Rouen, qui est d'une urgence absolue et qui sera un énorme coup de pouce pour la mise en place des ZFE et ZCR. Bien sûr il y a le péage, mais un péage "ouvert", avec une seule gare au niveau de l'échangeur avec l'A28 (faire payer ceux qui viennent/vont d'Abbeville), afin d'assurer une vraie desserte gratuite pour aller de Bihorel/Isneauville à Saint-Etienne du Rouvray/Oissel, en passant par Saint-Jacques/Darnétal/Franqueville Saint Pierre/Boos...

Avoir des véhicules électriques avec une grande autonomie, la possibilité de les recharger n'importe où, avoir des tarifs abordables ainsi que des aides financières.

lun 25/01/2021
- 12:19

[Réponse à Normandrouennais](#)

Visiblement en manque d'inspiration, on "copie" mon pseudo, mais ça fait plaisir de voir le mot "normand" dans un débat de la métropole Rouen NORMANDIE (que NMR serait tenté de renommer en vallée de seine). Bon, comment vous expliquer que ce que vous dites : ""une grande partie des Rouennais qui ont voulu s'exprimer au 1^{er} tour des municipales ont voté pour EELV" est faux. Déjà, l'élection a connu un record d'abstention en raison du contexte sanitaire. Premier élément. Deuxième élément : l'écologie est une science, en particulier, la science qui étudie le vivant. Et EELV est un parti qui prône l'écologISME politique, c'est à dire une vision particulière (et punitive de l'écologie). La science, et donc l'écologie n'appartient à personne, elle instruit tout le monde. La logique voudrait que l'on suive une méthodologie scientifique : dévier du centre-ville les poids, lourds, investir dans les TC (dont la gratuité n'est pas une solution, mais un problème, puisque les coûts d'exploitations ne cessent d'augmenter : cf. la cour des comptes, et qu'il faut investir massivement dans ce domaine !). Enfin, je terminerai par dire que vous êtes un peu égoïste. Vous habitez en centre-ville, mais ne pensez absolument pas aux personnes habitant en périphérie qui n'ont d'autres moyens que de se déplacer en voiture. Je n'ai pas de voiture, et j'utilise les TC. Je peux vous dire qu'ils manquent cruellement d'investissements : au lieu de prôner une gratuité démagogique le samedi qui coûte 1M d'€, ces 1M d'€ auraient pu servir à améliorer l'info voyageur, à financer des lignes de bus, etc. Soyons rationnels, et arrêtons le dogmatisme politique qui animent certains ici.

mer 27/01/2021 [IL FAUT MONTRER L'EXEMPLE](#)
- 09:50 Avant de vouloir faire porter l'effort sur les particuliers, il serait bon de montrer l'exemple, quand la métropole aura remplacé tous ses bus à gazoil fumant et pétaradant alors il sera temps de demander aux particuliers de prendre exemple et de faire des zones ZFE.
Ce n'est pas facile !!!! c'est sûr , mais pour les particuliers non plus alors à vous de jouer !!!!!

mer 27/01/2021 [ZFE](#)
- 17:19 Quelle hérésie ! Quid d'un contournement digne de ce nom ! Pourquoi avoir refusé cet équipement qui fait parler depuis 40 ans au moins.
Quid des kilomètres supplémentaires pour effectuer les parcours, est ouest, Nord sud, ou traversants me concernant !
Quid des possibilités de retraité que je suis avec 1350€ par mois pour changer de véhicule, plus moderne, mais tellement chère à entretenir.
C'est cocasse d'imaginer les nombreuses usines classées Seveso ou non en périphérie de la ZFE, tout comme les cargos qui transitent dans le port et c'est bien connu qui n'émettent pas de polluants, même à quai !
Les trains de marchandises diesels seront aussi propres que vertueux, surement ?
Si cela n'allait pas perturber la vie des plus modestes financièrement, cela relèverait d'un certain sens du comique !
Personnellement, je quitterai les commerces de la zone concernée pour voir ailleurs !
Vous tuerez les métropoles à plus ou moins long terme, en favorisant l'exode de populations, car il sera bien plus facile de vivre en dehors de celles-ci.
Le mouvement s'amorce depuis la nouvelle pandémie, et on peut aisément le comprendre.

ven 29/01/2021 [ZFE : transition économique ET antisociale](#)
- 19:30 Bonjour,
Il ne faut pas se tromper, il ne s'agit pas d'une solution pour améliorer la qualité de l'air. Les ZFE ne changeront rien. Par contre, il y a une volonté de nous faire acheter des véhicules électriques et/ou soi-disant moins polluant (cf le scandale Wolkswagen). Tout le monde ne peut acheter des véhicules neufs tous les 5 ans (même en leasing), les transports sont inadaptés et tout le monde ne peut pas faire du vélo, à fortiori dans une configuration topographique compliquée. Seules les personnes aisées pourront rouler et s'affranchir des transports en communs. C'est une mesure antisociale et il ne faudra pas s'étonner d'un GILETS JAUNES 2, LE RETOUR.

dim 31/01/2021 [ZFE](#)
- 17:47 Je reste convaincue que la ZFE est injuste socialement, tant pour les motos que pour les voitures d'un certain âge ! Si les personnes les ont conservées c'est que leurs moyens ne leur permettent pas d'en changer ! De plus, que deviendront ces véhicules ? Une moto ou une voiture qui ne roulent pas polluent autant.
Quant à imposer aux motos ces critères "anti-pollution" ils ne sont pas justifiés ! La moto fluidifie le trafic, alors que les embouteillages sont une source importante de pollution, elle réduit les temps de déplacement, consomme moins, diminue les problèmes de stationnement. De plus, le deux-roues étant léger, il émet moins de particules au freinage et par usure des pneus, n'abîme pas les routes et nécessite moins de matières premières et d'énergie pour sa fabrication.

Comment une ville pareille laisse circuler des véhicules qui n'ont rien à faire rue Jeanne d'Arc avec un seul conducteur et jeune de plus et en voiture de luxe ? sans aucun sous-entendu ... c'est plus rapide de passer par la rue Jeanne d'Arc pour aller rive gauche ? eh oui...

Le compliqué est que les parkings sont en centre-ville. Pourquoi ne pas créer carrément le péage dès l'entrée de la zone définie avec des bornes électroniques à reconnaissance des plaques ? avec peut-être aussi le lieu où vous pouvez vous garer ? et des tarifs attirants ?

Il faut impérativement chercher à innover.

Les bus des lignes proches du centre-ville ne sont pas assez fréquents. Ils n'ont pas besoin d'être énormes et au ¼ vides les ¾ du temps, sachant qu'une ligne avec une faible fréquence n'est pas rentable (cf. statistiques) (N°20-etc)

Les parkings de délestages insuffisants et inexistantes en périphérie.

Les camions énormes n'ont rien à faire en centre-ville. Il faut des parkings de déstaje pour faire des livraisons en petits camions.

Rien n'est gratuit.

Autour de la zone du centre-ville :

Étudier au mieux les changements possibles :

Faire une passerelle pour arriver sur le boulevard quand on descend de la rue Saint Maur au Boulevard de la Marne, pour aller vers le boulevard des Belges.

Modifier la circulation du fond du val, faire une passerelle, un tunnel ? Il y avait eu un projet de tunnel pour descendre de la Vatine de Mont-Saint-Aignan sur les quais ou maintenant le pont Flaubert ?

On pourrait aussi dédoubler la sud III en y mettant un étage... c'est très simple à construire. Ainsi cela rendrait la circulation plus fluide vers le pont Flaubert, et éviterait peut-être ces camions qui traversent tout Rouen par Sotteville.

Le contournement EST, s'il est payant, les camions ne le prendront pas. Il suffit qu'ils prennent l'autoroute du Mans, mais comme il est cher cette autoroute est vide, pour prendre le pont de Brotonne. Pont à renforcer. Moins cher et moins polluant que 45 km d'autoroute à construire.

Il faudrait aussi obliger les camions qui vont d'Espagne au tunnel sous la manche à mettre leur chargement sur des trains, pareil pour ceux qui ne font que traverser la France. Interdire tout arrêt/grève de ce mode de circulation puisque c'est peut-être notre poumon futur. Mettre donc une loi pour crime d'écocide.... Pour sauver l'air de nos enfants.

DONC : Encourager au maximum les productions locales.

les camions, qui veulent aller en Irlande, passent maintenant par Roscoff. Transformer le mode de livraison du juste à temps en camion pour éviter tout surcoût de stockage, en ferroviaire ou péniche. Quand vous imaginez que les kiwis de nouvelle Zélande arrivent en bateau, et ne sont pas encore mûrs en arrivant, et que la France en produit des tonnes qui vont attendre des mois avant d'être livrés... Pareil pour les pommes de terre etc....

Pour cela, c'est en fait soit déplacer les lieux de stockage, soit produire le plus possible en local. Encore faut-il qu'on ait laissé des terres cultivables. Il n'y aucune raison pour que les camions qui nous traversent ne paient rien, ceci atteint sérieusement les pays de passage de l'Europe. Mettre des péages et des trajets obligatoires, ou des interdictions aux plus gros et ne leur laisser que le choix de certains trajets. Il n'y a aucune raison pour que des légumes ou autres matières envahissent nos marchés locaux avec des prix trop bas. Il faut encourager le transport bateau et péniche et ferroviaire. Il faudrait que ce sujet soit traité au niveau de l'Europe. Accepter le CO2 des pays qui font du bénéfice sur notre dos n'est pas normal. L'Europe doit traiter ce sujet plus sérieusement.

d'embouteillages et donc moins de pollution, moins de temps de déplacement et de consommation de carburants. Les deux-roues pèsent aussi moins lourd et abiment beaucoup moins les routes. Cela diminue aussi les matières premières à fabriquer pour les réparations. Les motos et autres sont une solution à la transition écologique.

sam
06/02/2021 -
22:56

[ZFE METROPOLE de ROUEN](#)

Ces restrictions de circulation étant dictées par un objectif de santé publique, elles semblent inévitables. Les restrictions à la circulation automobile en ville peuvent être assimilées à la lutte contre le tabagisme. C'est devenu une urgence climatique.

Néanmoins, pour que les Français se désintoxiquent de l'automobile, il faut favoriser et encourager les modes de déplacement alternatifs :

- les deux-roues motorisés doivent être exclus de ces mesures restrictives puisque leur impact en termes de pollution est très faible
- les pistes cyclables doivent être multipliées et faire partie d'un ensemble cohérent pour assurer la sécurité des cyclistes
- les transports en commun doivent bénéficier de voies dédiées et être connectés à des parkings pour les VL. À cet égard, il sera intéressant de mesurer l'impact des transports en commun gratuits le samedi sur la circulation automobile

En conclusion, je dirai que cette mesure est inévitable mais doit faire l'objet de mesures d'accompagnement efficaces pour être acceptable par la majorité des citoyens.

dim 07/02/2021
- 10:00

[Injuste et inefficace](#)

Il est vrai qu'il faut lutter contre la pollution. Toutefois, la ZFE est une mauvaise solution, car injuste socialement et peu efficace. Il faut changer notre mobilité, mais nous devons être tous concernés.

Avec une ZFE, ceux qui en ont les moyens pourront acheter un véhicule neuf, ne rien changer à leurs habitudes de mobilité et continuer à polluer. Les véhicules récents polluent aussi, surtout si on tient compte de tout le cycle, de la fabrication à la destruction.

Ceux qui n'ont pas les moyens devront changer leurs habitudes de mobilité et apprendre à se passer de leur véhicule, alors qu'ils habitent dans des communes périphériques où il n'y a peu voire pas de commerces, peu ou pas de médecins, peu de transports en commun, pas de pistes cyclables.

La mise en place d'une ZFE construit une métropole à deux vitesses, d'un côté ceux qui vivent dans le centre-ville ou ont les moyens d'acheter un véhicule récent, et de l'autre côté, ceux qui utilisent parfois très peu une petite voiture ancienne bien pratique pour faire les courses ou emmener les enfants chez un spécialiste ou bien un scooter ou une petite moto qui permet d'aller travailler quand il n'y a pas de transports en commun.

Il est urgent de TOUS changer nos manières de nous déplacer, de produire, de consommer, de vivre pour réduire la pollution, mais cette transition nécessaire ne doit pas conduire à exclure encore davantage toute une partie de la population.

dim 07/02/2021
- 14:26

[Zone à faibles émissions](#)

Je pense que les véhicules qui roulent peu, concernés par l'interdiction, devraient en être exclus.

Leur faible utilisation les place d'office dans la catégorie des véhicules peu polluant, et même moins polluant par rapport à un véhicule autorisée utilisée de façon régulière.

Avantages :

-Les personnes à faibles revenus n'ont pas besoin d'acheter un nouveau véhicule et d'une aide financière.

-Pas besoin de produire un nouveau véhicule, donc pas d'augmentation du bilan carbone et préservation des ressources terrestres.

Contrôles possibles :

-Attestation de l'assureur d'un contrat de petit rouleur

-Production annuelle d'une attestation sur l'honneur du kilométrage du véhicule à une date précise.

-Si mise en place de caméras, identification spécifique dans le fichier des plaques d'immatriculation.

dim 07/02/2021 - 20:52	La fin des véhicules thermiques annoncées.... Et quoi d'autres ? La première étape de la fin des véhicules thermiques ... !? Je suis contre 1/ parce que les personnes n'ayant pas forcément les moyens même avec aide, de changer de voiture vont être touchées... Et cela va impacter leur employabilité 2/ parce que ... À ce jour, on nous vante l'électrique qu'on ne sait pas recycler !!! Arrêtons de nous prendre pour des abrutis !!!! Et l'électrique, c'est le nucléaire non ? C'est vraiment non polluant ? Oui il faut désengorger les bouchons des villes, la pollution etc... Mais non je ne crois pas une seconde que les zfe soient là solution... Et sûrement pas quand on sait que l'étape d'après sera le véhicule de monsieur tout le monde !!! Alors limiter la pollution oui... Mais l'étape suivante.... Carrément NON !
---------------------------	--

Contributions déposées via le formulaire de contact

Date / Identifiant	Contributions
lun 08/02/2021 – 14 :14	L'ensemble des polluants ont connu une baisse significative durant ces dix dernières années dans la métropole. Pourquoi le choix de l'hypercentre ville, celui-ci a évolué différemment ? Est-il possible d'avoir des éléments de comparaison au niveau de l'AQI (zone retenue et métropole) En mettant en place ces zones, quel est le gain espéré à court terme (l'objectif est-il chiffré) ?

Quelques contributions recueillies sur Facebook

Date / Identifiant	Contributions
08/01/2021 – 20 :15	Bravo les riches ; dehors les pauvres ! Commencez donc par faire appliquer l'interdiction aux poids lourds de circuler sur les quais et à réaliser le contournement Est !!!!
08/01/2021 – 21 :11	David Boutroy et dire qu'ils croient que je vais faire 30kms en voiture et me garer sur le plateau puis prendre un bus pour aller à Rouen 🇫🇷 ç la fin des commerces et Rouen ne me manquera pas.
09/01/2021 – 08 :32	Le commentaire de Normandivore sur le site de la métropole résume très bien la situation, vous voulez mettre encore la charrue avant les bœufs !

	<p>Avant de restreindre quoi que ce soit faut-il déjà avoir créé les contournements et les solutions alternatives 😞 mais ces même personne qui ne veulent pas de véhicules en centre-ville ne veulent pas du contournement et autre axes nécessaires. Et on va encore rater la moitié des choses, ça coûtera plus chère de si reprendre en plusieurs fois... etc etc comme tous les ans dans la métropole on voit que l'instant présent.</p>
09/01/2021 – 23 :32	<p>Donc, si j'ai bien pigé, je ne prends que le pont Flaubert que le matin et le soir, pour faire Barentin, vers la sud 3. Et pour une histoire de pont à traverser, je vais devoir acheter une autre voiture.... J'ai autre chose à faire avec mon pognon !!!</p>
09/01/2021 – 06 :50	<p>Rappelons que la pollution est l'une des premières causes de mortalité dans le monde 🌍</p> <p>Si on faisait autant pour la pollution que pour la covid on n'en serait pas à nous demander notre avis ...</p> <p>« Consultation sur la fermeture des bars et restaurant qui est ok !? »</p>
09/01/2021 – 09 :21	<p>Stop à la chasse à la voiture !</p> <p>Ce n'est pas l'unique responsable de la pollution mais c'est plus simple de taxer ou de restreindre les automobilistes Demain on roulera tous en électrique !</p> <p>Rouen manque d'espace vert.</p> <p>On peut constater que bcp d'immeuble pousse n'importe comment et avec peu de verdure bien dommage ...</p>
09/01/2021 – 06 :53	<p>Commencez par tous les bus TCAR On en reparlera après.</p> <p>Mais c'est vrai que des villes comme Amsterdam ou il y a peu de voiture c'est agréable moi je vote pour.</p>
09/01/2021 – 09 :42	<p>C'est bien de faire un geste pour la planète en réduisant la pollution, c'est une évidence, mais avant de restreindre les automobilistes, il faut d'abord penser aux industriels qui eux sont très polluants. Avoir un véhicule polluant de par sa vieillesse n'est pas un choix des usagers, ils font simplement avec leurs moyens ne pouvant pas s'acheter une voiture neuve ou récente. Même si dans le fond c'est une bonne idée, cette décision va mettre pas mal de monde en difficulté. Merci de vouloir contribuer à notre bien-être mais il faudrait revoir certains critères et éviter de pénaliser les usagers. Les industriels eux ont les moyens de se mettre aux normes et réduire leurs émissions... Cordialement.</p>
09/01/2021 – 19h38	<p>Ah bon ! y'a encore des magasins et des habitants au centre de Rouen ?</p>
09/01/2021 – 10 :13	<p>bien dit coupine</p>
08/01/2021 – 17 :32	<p>À commencer par les bus de la TCAR, ils polluent grave, je suis un piéton et en plus ils roulent vites plus de 30 ou 40.</p>
09/01/2021 – 05 :20	<p>https://www.google.com/.../le-futur-quartier-rouen.../amp</p>



métropole
ROUENNORMANDIE

